DOCUMENT RESUME

ED 146 777 FL 008 939

AUTHOR Canale, Michael; And Others
TITLE Recherches en Dialectologie Franco-Ontarienne. (Research in Franco-Ontarian Dialectology.) Working Papers on Bilingualism, No. 14.
INSTITUTION Ontario Inst. for Studies in Education, Toronto. Bilingual Education Project.
PUB DATE Oct 77
NOTE 22p.; For related documents, see FL 008 940-942; In French.
AVAILABLE FROM Bilingual Education Project, The Ontario Institute for Studies in Education, 252 Bloor St. West, Toronto, Ontario, Canada M5S 1V6 (as long as supply lasts).

EDRS PRICE MF-$0.83 HC-$1.67 Plus Postage.
DESCRIPTORS Diachronic Linguistics; *Dialect Studies; *French; Language Research; Language Usage; *Language Variation; Linguistic Theory; *Morphology (Languages); Nonstandard Dialects; Regional Dialects; Sociolinguistics; *Verbs
IDENTIFIERS Ontarian French; *Ontario

ABSTRACT

This study examines the use of the auxiliaries "avoir" and "etre" and of the prefix "re-" in the speech of Franco-Ontarian students. It is found that the tendency to use non-standard constructions such as "j'ai arrive en retard" and "je vais remettre la roue 'back'" has its origins in historical dialects of French. It would appear, then, that contact with English plays a smaller role than the relative isolation of Ontarian French from Standard French of the continent. Many researchers and educators seem not to be aware of the capacity for change that exists in the spoken French of Ontario. (Author/CLK)

****
* Documents acquired by ERIC include many informal unpublished *
* materials not available from other sources. ERIC makes every effort *
* to obtain the best copy available. Nevertheless, items of marginal *
* reproducibility are often encountered and this affects the quality *
* of the microfiche and hardcopy reproductions ERIC makes available *
* via the ERIC Document Reproduction Service (EDRS). EDRS is not *
* responsible for the quality of the original document. Reproductions *
* supplied by EDRS are the best that can be made from the original. *
****

ED146777

Recherches en dialectologie franco-ontarienne

Michael Canale

Raymond Mougeon

Monique Bélanger

Christine Main

Centre d'études franco-ontariennes
Ontario Institute for Studies in Education

Résumé

Dans la présente étude les auteurs examinent l'usage des auxiliaires AVOIR et ETRE et du préfixe RE- dans le parler d'élèves franco-ontariens. On trouve que la tendance à employer des structures non standard telles que j'ai arrivé en retard et je vais remettre la roue 'back', a ses origines dans les anciens dialectes du français. Ainsi il semblent que le contact avec l'anglais a joué un role moins important que l'isolement relatif du français ontarien par rapport au français standard. Plusieurs chercheurs et responsables en éducation franco-ontarienne semblent ignorer la capacité évolutive du français parlé en Ontario.

U S DEPARTMENT OF HEALTH, EDUCATION & WELFARE
NATIONAL INSTITUTE OF EDUCATION

THIS DOCUMENT HAS BEEN REPRODUCED EXACTLY AS RECEIVED FROM THE PERSON OR ORGANIZATION ORIGINATING IT. POINTS OF VIEW OR OPINIONS STATED DO NOT NECESSARILY REPRESENT OFFICIAL NATIONAL INSTITUTE OF EDUCATION POSITION OR POLICY

"PERMISSION TO REPRODUCE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY

Ontario Institute for Studies in Education

TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC) AND USERS OF THE ERIC SYSTEM."

FL008939

Recherches en dialectologie franco-ontarienne*

Michael Canale, Raymond Mougeon, Monique Bélanger et Christine Main
The Ontario Institute for Studies in Education

0. Introduction

Dans son livre Speaking Canadian French, M. Orkin maintient que

> Canadian French... has reached a critical stage in its evolution; not only is its vocabulary becoming progressively Anglicised, but its syntax and grammar show increasing signs of following suit (1971 : 104).

L'assertion que la grammaire du français canadien s'anglicise de plus en plus, mérite d'être examinée de plus près puis que d'une part, M. Orkin l'avance sans exemple illustratif, et d'autre part, elle nous semble représenter un point de vue assez courant chez les chercheurs et les responsables en éducation franco-ontarienne.

Dans cet article nous allons examiner deux phénomènes morpho-syntaxiques dans le français ontarien que l'on a souvent attribués (dans des manuels correctifs du français, par exemple) à l'influence de l'anglais. Nous allons essayer de démontrer que les structures innovatives en question ont leurs origines dans les anciennes variétés du français plutôt que dans l'anglais. Ces deux analyses nous semblent caractéristiques de nos recherches sociolinguistiques actuelles sur l'usage et le développement du français canadien en milieu bilingue en Ontario.

1. Méthodologie

Les données que nous allons examiner proviennent d'entrevues semi-dirigées que nous avons effectuées avec des élèves de Welland (Sud Ouest de l'Ontario), Sudbury et Rayside (Moyen Nord de l'Ontario), inscrits dans des écoles de langue française. Il y avait un total de 23 élèves en 2ème année, de 20 élèves en 5ème année, de 114 élèves en 9ème/10ème années[1], et 13 élèves en 12ème année. Tous nos échantillons ont été stratifiées en fonction du sexe et de la classe socio-économique des élèves. Voir Canale, Mougeon, Bélanger et Ituen (1977) pour plus de détails.

2.0 Emploi des auxiliaires AVOIR et ETRE en français ontarien

La première étude traite de la simplification analogique de l'emploi des auxiliaires AVOIR et ETRE au passé composé et au plus-que-parfait. Nos analyses nous ont révélé qu'en français ontarien, il existe une tendance à employer l'auxiliaire AVOIR aux temps composés du passé avec certains verbes qui se conjuguent normalement avec l'auxiliaire ETRE en français standard.

On peut mettre en rapport la généralisation de l'emploi de l'auxiliaire AVOIR en français ontarien avec l'existence dans les langues romanes, d'une tendance à utiliser la construction habere + participe passé (passif) pour former les temps composés de tous les verbes (transitifs, intransitifs et pronominaux ou réfléchis) à la voix active. Elcock (1960) donne l'exemple (1).

(1) ... ubi ipsi castra posita habebant (A.D. 415?)
'... où ils avaient posé ...'

Cet emploi de habere a été déjà discuté par Benveniste (1966), Brunot et Bruneau (1969), Elcock (1960), Kuryłowicz (1931) et Nicolau (1936) -- voir Canale, Mougeon et Bélanger (1977) pour un résumé de cette discussion. Cette tendance a abouti à la généralisation de l'emploi de habere aux temps composés notamment en espagnol et en portuguais. En ancien français et en français moyen, les verbes intransitifs et les verbes pronominaux ou réfléchis pouvaient se conjuguer avec ETRE aux temps composés. Toutefois on les trouvait fréquemment utilisés avec AVOIR. De plus, le participe passé de certains verbes intransitifs (e.g. entrer, partir, sortir, tomber) pouvait s'employer comme adjectif avec la copule afin d'exprimer le résultat d'une action passée. La série d'exemples (2) illustrent l'usage des auxiliaires aux temps composés dans le vieux et moyen français.

(2) a. Hier je me suis levé de bonne heure. (action)
b. Hier je m'ai levé de bonne heure. (action)
c. Hier Jean est/a parti. (action)
d. Maintenant Jean est parti. (résultat)
e. Hier Jean était parti. (résultat)

En français standard moderne, l'auxiliaire ETRE s'emploie pour former la voix passive des verbes transitifs (3a) ainsi que les temps composés des verbes pronominaux ou réfléchis (3b). De plus, un groupe restreint de verbes intransitifs (i.e. certains verbes de mouvement tels que aller, arriver, descendre, entrer, monter, partir, passer, retourner, sortir, tomber, venir et leur composés; et des verbes de changement d'état décéder, mourir, naître ou d'état, rester) se conjuguent avec ETRE au temps composés (3c,d). Finalement, le participe passé de certains verbes intransitifs peut être employé comme un adjectif avec la copule (3e). Ici, ETRE ne fonctionne pas comme auxiliare (cf. Grevisse 1969: §654).

(3) a. René est/était aimé par tout le monde.
b. Marie s'est lavé les mains.
c. Je suis allé à Ottawa.
d. On est resté debout pendant le match.
e. Hélène est encore partie.

Pourcentages d'emploi de AVOIR

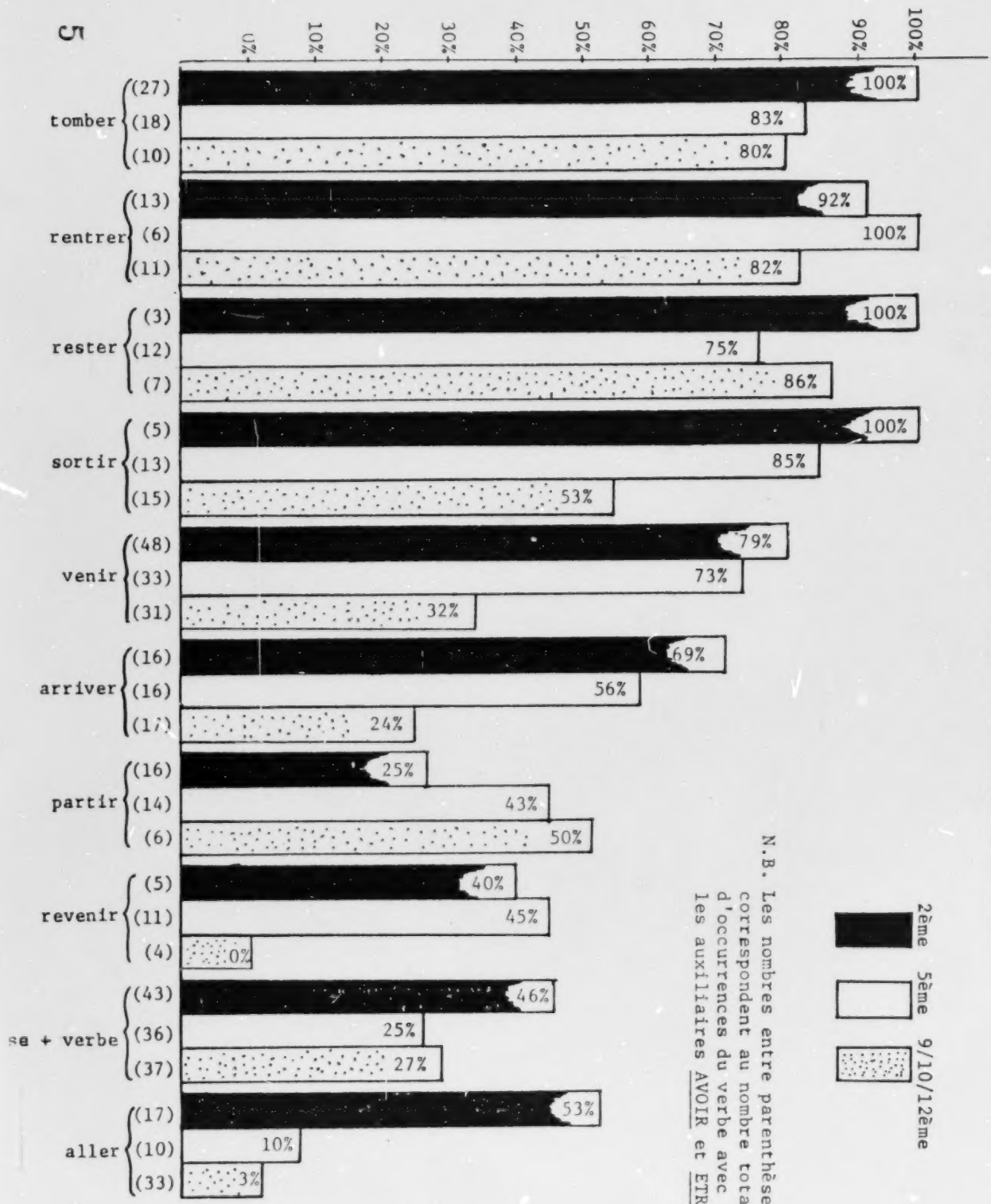

N.B. Les nombres entre parenthèses correspondent au nombre total d'occurrences du verbe avec les auxiliaires AVOIR et ETRE

Graphique 1 : Emploi des **auxiliaires** AVOIR et ETRE avec plusieurs verbes intransitifs dans le parler des élèves de 2ème, 5ème et 9ème/10ème/12ème années.

L'auxiliaire AVOIR sert à former les temps composés à la voix active de tous les autres verbes.

Nous n'avons pas trouvé d'explication satisfaisante au sujet du fait que la tendance à former les temps composés avec AVOIR à la voix active ne se voit que partiellement réalisée en français standard. Grévisse (1969:650) nous dit que la conjugaison des verbes pronominaux ou réfléchis avec ETRE provient d'une surgénéralisation de l'emploi du participe passé comme un adjectif avec la copule: (maintenant) je suis levé > (hier) je me suis levé; par contre, il ne nous explique ni comment ni pourquoi une telle surgénéralisation aurait eu lieu. Il est possible aussi que l'emploi de l'auxiliaire ETRE aux temps composés de la voix active soit dû à l'intervention des puristes à l'époque du français moderne. On remarque qu'en dépit des efforts des puristes il existe en langue populaire (en Europe comme au Canada), et dans divers patois français, une tendance à utiliser l'auxiliaire AVOIR aux temps composés avec les verbes qui prennent ETRE en français standard (cf. Frei 1971; Guiraud 1971).

Passons maintenant à l'emploi des auxiliaires AVOIR et ETRE par les jeunes Franco-ontariens. Faute d'un nombre suffisamment élevé d'occurrences des deux auxiliaires, nous avons fait abstraction de la classe sociale et de la localité des élèves. Comme l'indique le Graphique 1, d'une façon générale les élèves de l'élémentaire utilisent plus fréquemment AVOIR que ceux du secondaire. Ceci constitue à notre avis une manifestation d'une tendance à la régularisation maintes fois constatée chez les enfants (cf. Brown 1973; Grégoire 1947). D'autre part l'emploi de AVOIR et ETRE varie d'un verbe à l'autre. En général les élèves de l'élémentaire et du secondaire semblent employer AVOIR très fréquemment avec les verbes tomber, rentrer, rester, sortir et, dans une moindre mesure, avec venir et arriver. Toutefois, ils conjuguent très souvent avec ETRE les verbes partir, revenir, aller et les verbes pronominaux ou réfléchis.

A notre avis, quatre facteurs au moins peuvent expliquer en partie cette variation dans le pourcentage de régularisation avec AVOIR en fonction du verbe qui accompagne l'auxiliaire. Le Tableau 1 présente la corrélation entre le taux de régularisation avec AVOIR et ces quatre facteurs pour chacun des verbes listés dans le Graphique 1. On voit qu'aucun des facteurs considéré individuellement ne constitue une explication suffisante de la variation du taux de régularisation avec AVOIR pour tous les verbes. En effet, pour donner un exemple, le verbe venir n'a pas d'homonyme transitif conjugué avec AVOIR mais est caractérisé par un taux de régularisation assez élevé avec AVOIR. On notera aussi que l'inverse est vrai pour le verbe partir.

2.1 L'existence d'un homophone conjugué avec AVOIR

Nous notons premièrement que les verbes rentrer, rester, sortir, partir possèdent un homophone qui doit être conjugué avec AVOIR en français ontarien (cf. la série d'exemples (4)).

Tableau 1 : Corrélation entre le taux de régularisation avec AVOIR et quatre propriétés linguistiques

VERBE	% moyen d'emploi avec AVOIR*	Homophone conjugué avec AVOIR	Emploi adjectif	Basse fréquence	Dérivé
TOMBER	91%	±	+	+	-
RENTRER	90%	+	+	+	±
RESTER	82%	+	-	+	-
SORTIR	73%	+	+	+	-
VENIR	64%	-	-	-	-
ARRIVER	49%	-	+	+	-
PARTIR	36%	±	+	+	-
REVENIR	35%	-	+	+	+
SE + VERBE	34%	-	-	-	+
ALLER	18%	-	-	-	-

* Le pourcentage moyen d'emploi avec AVOIR a été calculé à partir des données brutes.

(4) a. J'ai rentré la clé dans la serrure.
b. Mon frère a sorti l'auto du garage.
c. Il a déjà parti l'auto.
d. Elle a resté à Wawa pendant six ans. (rester = demeurer)

Il est possible que l'emploi de l'auxiliaire AVOIR avec l'homophone de ces verbes a pu par analogie mener à l'emploi de AVOIR avec ces verbes eux-mêmes, et/ou renforcer la tendance à conjuguer ces verbes avec AVOIR dans leur emploi intransitif. Toutefois, on peut noter que les verbes tomber, venir et arriver ont un taux de régularisation assez élevé et partir en a un qui est assez bas, ce qui va à l'encontre de cette hypothèse.

2.2 Possibilité de l'emploi du verbe comme adjectif

Pour certains des verbes qui apparaissent au Tableau 1, la construction copule + participe passé employé comme adjectif est plus acceptable que pour d'autres (cf. la série d'exemples (5)).

(5) a. Marie est { sortie / partie / arrivée / rentrée / revenue / tombée } maintenant.

b. *Marie { est restée / est venue / est allée / s'est lavée / etc. } maintenant.

Avec certaines réserves, Sankoff et Thibault (1977) suggèrent que l'on peut s'attendre à ce que AVOIR soit utilisé plus fréquemment aux temps composés à la voix active avec les verbes qui admettent l'emploi du participe passé comme adjectif (tomber, rentrer, sortir, etc.). De cette façon, la forme des temps composés se distingue facilement de la construction copule + forme adjectivale (cf. Benveniste 1966:204-5). Inversement, il est raisonnable de supposer que les verbes qui ne se prêtent pas facilement à l'emploi adjectif (venir, aller, rester et les verbes pronominaux ou réfléchis) seront conjugués de préférence avec ETRE. On remarque que l'hypothèse de l'emploi adjectif du verbe telle que décrite plus haut bien que valable dans l'ensemble ne l'est pas en ce qui concerne les verbes rester, venir, partir et revenir.

2.3 Rôle de la fréquence

Il est possible que la fréquence du verbe joue un rôle important dans l'emploi de l'auxiliaire AVOIR ou ETRE. On sait que la simplification analogique affecte souvent en premier les éléments les moins fréquents (cf. Hooper 1976; Martinet 1969:115ff.). En accord avec cette hypothèse on constate que les élèves ont tendance à conjuguer avec AVOIR certains des verbes qui sont d'une fréquence relativement peu élevée en comparaison avec la fréquence des verbes aller, venir et des verbes pronominaux ou réfléchis (cf. Juilland, Brodin et Davidovitch 1970). Toutefois il reste à expliquer pourquoi un verbe peu fréquent tel que revenir continue à se conjuguer avec ETRE tandis que venir est plus affecté par la régularisation avec AVOIR.

2.4 Caractéristiques morphologiques du verbe

On peut finalement considérer l'influence des propriétés morphologiques des verbes sur les changements qui les affectent. Ainsi, Kiparsky (1973) a constaté que les formes dérivées se prêtent plus facilement à la régularisation morphologique et phonologique que les formes non dérivées. Par exemple, la liaison en français affecte une forme dérivée comme les hitlériens [lezitlerjɛ̃] mais n'affecte pas la forme non dérivée les hitlers [leʔitlɛʀ]. Ceci dit, nos données semblent aller à l'encontre de cette hypothèse puisque la régularisation avec AVOIR est moins avancée dans les formes dérivées telles que revenir et les verbes pronominaux ou réfléchis que dans certaines formes non dérivées, e.g. venir, tomber, etc.

2.5 Sommaire

L'examen des quatre facteurs mentionnés plus haut nous autorise à conclure qu'ils ont pu chacun avoir une influence plus ou moins importante sur le développement de la tendance en langues romans à former les temps composés de tout verbe avec habere à la voix active et esse à la voix passive. De plus, nous admettons aussi l'hypothèse que grâce à l'intervention des puristes au stade du français moderne, les verbes pronominaux ou réfléchis ainsi que certains verbes intransitifs en sont venus à se conjuguer avec ETRE en français standard. Toutefois, étant donné que le taux d'exposition au français standard est peu élevé chez les Franco-ontariens, le processus de régularisation avec AVOIR a eu un impact considérable sur l'emploi des auxiliaires en français ontarien.

Finalement, remarquons aussi que l'anglais semble avoir joué un rôle négligeable dans l'origine de la régularisation avec AVOIR, bien qu'il ait pu accélérer ou renforcer cette simplification. En effet, le contact de l'anglais n'explique pas (a) le fait que la régularisation avec AVOIR existe dans le parler de notre groupe contrôle d'unilingues de Québec (cf. Canale, Mougeon et Beniak, à paraître), dans le parler des adultes unilingues de Montréal (cf. Sankoff et Thibault 1977) et dans le français populaire hors du Canada, (b) la variation dans l'emploi de AVOIR et ETRE avec les verbes que nous avons constatée dans le parler des jeunes Franco-ontariens et (c) l'évolution de cette régularisation dans les langues romanes.

3.0 Emploi du préfixe RE- en français ontarien

La deuxième analyse concerne l'usage du préfixe RE-, dont les sens sont parfois renforcés ou remplacés par l'emploi des expressions adverbiales telles qu'encore, de nouveau, une deuxième fois, etc. ainsi que par l'emploi de l'adverbe anglais back.

En ancien français, ce morphème avait les sens ci-dessous -- cf. les dictionnaires Littré, Robert et le Dictionnaire de l'ancien français (Larousse).

(6) a. le fait de ramener en arrière: rabattre, recourber
b. l'opposition: repousser
c. le retour à un état ou à une position antérieure: revenir, refermer
d. le recommencement d'un même procès: refonder, regendrer, refaire
e. le renforcement: réussir, ramasser
f. l'action intensive: refuir (fuir de toutes ses forces), relire, regarder
g. l'achèvement: recouvrir
h. l'existence d'un autre procès comparable: regésir (être couché à côté de)

Examinons brièvement trois aspects de l'usage du morphème RE- en français moderne. Premièrement, il semble que ce morphème soit utilisé de façon productive dans deux sens seulement: (6c) et (6d) (cf. Littré). Les autres sens de ce morphème s'expriment au moyen de périphrases (e.g. refuir > fuir de toutes ses forces; regésir > être couché à côté de) ou bien ne survivent qu'à titre d'archaisme: repousser, recouvrir, etc. Deuxièmement, l'interprétation de RE- est parfois ambiguë dans le sens de (6c) et (6d). Ainsi la phrase (7a) peut avoir le sens de (7b) et (7c).

(7) a. Je vais revenir à Montréal.
b. Je vais venir à nouveau à Montréal.
c. Je vais rentrer à Montréal.

Pour préciser le sens de revenir que l'on veut exprimer, on peut utiliser soit une périphrase (e.g. venir à nouveau), soit un autre verbe (e.g. rentrer) Troisièmement, il y a une tendance en français populaire à utiliser les verbes avec RE- dans un sens équivalent à celui de leur forme simple. Darmesteter remarque que

> la langue populaire fait un emploi abusif de re: elle en affaiblit ou efface complètement la valeur dans un grand nombre de composés qui n'exprime plus une idée autre que celle du simple (1932:84).

Il donne comme exemple des paires de verbes telles que rassortir ~ assortir, rentrer ~ entrer, etc.

Ces trois aspects de l'emploi de RE- en français moderne nous suggèrent que ce morphème est en train de perdre sa valeur sémantique depuis plusieurs siècles, et deviendra une forme neutre et archaïque. Il est possible que des périphrases remplacent l'usage productif de RE- dans les sens de (6c) et

(6d) de la même façon qu'elles l'ont remplacé dans ses autres sens. Nous croyons avoir trouvé dans le parler franco-ontarien des exemples de l'usage de RE- qui préfigurent ce développement.

3.1 Emploi de RE- dans son sens répétitif

Les Tableaux 2,3, et 4 présentent les résultats qui portent sur l'alternance RE-/encore trouvée chez les élèves du secondaire de Welland, Sudbury et Rayside.

Tableau 2 : Emploi de RE- et encore par les élèves de Welland.

Verbe	RE + verbe	(RE) + verbe + encore
retourner	7	1
recommencer	2	-
reapprendre	1	1
remonter	2	-
refaire	2	1
revenger	1	-
reparler	1	-
amener	-	1
essayer	-	1
chercher	-	1
Total	16	6
%	73%	27%

Tableau 3 : Emploi de RE- et encore par les élèves de Sudbury.

Verbe	RE + verbe	(RE) + verbe + encore
retourner	9	-
recommencer	2	-
revenir	1	1
reprendre	1	-
repartir	1	-
resauter	-	1
relever	-	1
faire	-	2
essayer	-	1
gagner	-	1
Total	14	7
%	67%	33%

Tableau 4 : Emploi de RE- et encore par les élèves de Rayside.

Verbe	RE + verbe	(RE) + verbe + encore
retourner	7	1
revenir	4	1
recommencer	2	-
rentrer	1	-
remettre	1	-
repousser	2	-
recasser	1	-
revoir	2	-
repenser	1	-
remarier	1	-
retoucher	1	-
ramener	1	-
remover	1	-
refaire	1	-
descendre	-	1
prendre	-	1
Total	26	4
%	87%	13%

Notons que les élèves emploient encore quand RE- est présent (8a,b), et quand il ne l'est pas (9a,b)[2].

(8) a. J'essaie comme de r'sauter encore, S10.
b. On est revenu en temps pour l'école encore, R10.

(9) a. Je n'étais pas pour descendre encore, R12.
b. Je pense que j'essaierais encore faire mes devoirs, W12.

Bien que la fréquence de l'emploi de encore avec/ou à la place de RE- soit relativement basse dans toutes les communautés, nos résultats indiquent que certains élèves éprouvent le besoin de suppléer au sens défaillant du RE- de répétition et que ceci les amène à ajouter une périphrase aux verbes précédés de RE- ou à utiliser les verbes avec une périphrase seule. Notons aussi que les élèves substituent d'autres expressions à RE- (cf. la série d'exemples (10)).

(10) a. Quand que tu y penses deux fois ... W12.
b. J'pense pas que je retournerai le voir une deuxième fois, W9.
c. I' se repassent une deuxième fois, R10.

Mentionnons aussi que certains élèves emploient l'expression aller encore dans le sens de retourner assez souvent: quatre occurrences dans le corpus de Rayside, deux dans celui de Sudbury, et une dans celui de Welland (cf. (11)).

(11) a. Je va aller dans le "rally" encore, R12.
b. Tu peux aller encore en dessous, R10.
c. I' veux pas aller encore, S12.
e. Je vais aller encore, W12.

Etant donné la fréquence élevée du verbe aller et la quasi-impossibilité d'utiliser raller (pour des raisons d'euphonie), il est possible que la construction aller encore ait pu renforcer la tendance à substituer encore à la place de RE-. Signalons enfin que nous n'avons pas trouvé de différences significatives dans l'usage de RE- et encore en fonction de la classe sociale ou du niveau scolaire des élèves.

En conclusion de cette section, on peut remarquer que s'il existe en franco-ontarien une tendance à remplacer ou renforcer RE- dans son sens répétitif, ce morphème fait encore preuve d'une ténacité certaine.

3.2 Emploi de RE- dans son sens de retour à un état ou lieu antérieur

Examinons maintenant la tendance à utiliser l'adverbe anglais back conjointement ou à la place du préfixe RE-, que nous avons trouvée dans le français des élèves de Rayside (cf. les exemples (12)).

(12) a. J'ai l'intention de revenir back à Miami, R12.
b. I'm'ont donné mon argent back, R10.
c. Là, je mettais la roue back ensemble, R10.

L'emploi de l'adverbe back à la place de ou avec le morphème RE- par les élèves de Rayside nous semble particulièrement intéressant dans la mesure où, contrairement à l'alternance RE-/encore, une deuxième fois, etc., il n'existe pas d'équivalent périphrastique en français pour le sens (6c) de RE-. On peut donc avancer l'hypothèse que l'innovation des élèves est en grande partie attribuable à cette absence d'alternative périphrastique. A ce sujet nous pensons que c'est précisément à cause de l'affaiblissement de RE- et l'absence d'alternative que les élèves en sont venus à avoir recours à un emprunt. En effet, étant donné le haut degré d'intégration (solidarité avec le verbe) caractérisant les adverbes anglais comme back, ils ne devraient normalement pas faire l'objet d'emprunt linguistique (voir Weinreich 1968). En dépit du caractère étranger du substitut back, il faut remarquer que l'alternative verbe + adverbe ou périphrase est un développement tout à fait naturel du français (13) -- voir Meillet (1937:345-9) pour plus de détails.

(13) a. Nicole est montée en haut/descendue en bas.
b. Je les ai ramassé ensemble.
c. Voulez-vous répéter de nouveau?
d. Je ne pourrais jamais faire sans.
e. Il va falloir lutter contre.

Comme l'indique le Tableau 5, l'emploi de back est assez fréquent parmi les élèves des classes sociales II (moyenne) et III (ouvrière), mais de basse fréquence parmi les élèves de la classe I (professionnelle). Il se peut que ces derniers élèves s'efforcent plus à parler un "bon français" que les élèves des classes II et III, et qu'ils évitent donc d'utiliser l'adverbe back, d'autant plus que cet emprunt est perçu dans le contexte scolaire comme une forme non standard et populaire.

En ce qui concerne la distribution géographique de l'usage de back, notons que nous avons trouvé un nombre élevé d'exemples de cet adverbe dans le français des élèves de Timmins et de ceux de Rayside. Par contre nous n'en avons pas trouvé dans celui des élèves de Sudbury et de Welland. Il se peut donc que l'usage de back soit restreint à certaines régions.[3] A ce sujet, nous avançons avec prudence l'hypothèse que l'absence de back dans le parler des élèves franco-ontariens de Welland et Sudbury est lié au fait que dans ces deux localités ces élèves ont une très bonne connaissance de l'anglais et que son utilisation fréquente par les élèves de Rayside et Timmins est lié au fait que ceux-ci ont une moins bonne connaissance de l'anglais.[4] Ainsi ces derniers tendraient peut-être à incorporer plus d'expressions anglaises dans leur français pour (se) donner l'impression qu'ils connaissent bien l'anglais[5]. Inversement, il est possible que les élèves qui ont une très bonne connaissance de l'anglais n'aient peut-être pas la même motivation et soient plus conscients de certains emprunts à l'anglais qu'ils s'efforcent d'éviter dans leur français.

Tableau 5 : Emploi de RE- et back par les élèves de Rayside en fonction de leur appartenance socio-économique.

	Classe I		Classe II		Classe III	
Verbe	RE + verbe	(RE) + verbe + back	RE + verbe	(RE) + verbe + back	RE + verbe	(RE) + verbe + back
retourner	2	1	5	-	3	2
revenir	6	-	7	-	7	3
ramener	6	-	1	-	1	-
rentrer	-	-	1	2	-	-
relever	-	-	4	-	-	-
replacer	-	-	1	-	-	-
reprendre	-	-	-	-	1	-
remettre	2	-	1	2	-	-
renvoyer	1	-	-	-	-	-
réaccepter	1	-	-	-	-	-
remover	-	-	-	-	1	-
repartir	-	-	-	-	1	-
donner	-	-	-	-	-	1
remonter	-	-	-	1	-	-
rechanger	-	-	-	-	-	1
Total	18	1	20	5	14	7
%	95%	5%	80%	20%	67%	33%

4. Conclusion

Nos analyses de l'usage des auxiliaires AVOIR et ETRE et de l'usage du préfixe RE- démontrent à quel point le français ontarien continue à évoluer en suivant les tendances des plus anciens dialectes français. A ce sujet, il nous semble que la restriction (jusqu'à récemment) du français ontarien à des

domaines decommunication informels (cf. Canale, Mougeon et Beniak, à paraître; Mougeon et Canale 1977; et Mougeon, Canale et Bélanger, à paraître) joue un rôle plus important que le contact avec l'anglais. Ainsi l'anglais a peut-être renforcé ou accéléré la régularisation avec AVOIR mais n'est pas à son origine. De même, l'emprunt de back s'inscrit dans l'évolution normale du système verbal français qui tend à délaisser les affixes pour les périphrases[6].

Dans un ordre d'idées similaires, nous ne pensons pas que lorsqu'une langue entre en contact avec une autre (c'est le cas du français de l'Ontario), le rôle respectif de la simplification intrasystémique (la surgénéralisation) et intersystémique (l'interférence) soit toujours facile ou possible à établir (cf. Canale, Mougeon, bélanger et Ituen 1977; Mougeon, Bélanger, Canale et Ituen 1977; Mougeon, Canale et Carroll 1977). Nos études suggèrent cependant que le linguiste ne doit pas ignorer la capacité évolutive d'une langue de contact (même si elle occupe une place subordonnée). Les francophones de l'Ontario ont certes emprunté plusieurs éléments linguistiques à l'anglais en s'adaptant à la réalité anglophone de l'Ontario, mais leur dialecte conserve toujours un caractère fondamentalement français.

Notes

* Cette étude a été réalisée en grande partie grâce à des fonds de recherches alloués par le ministère de l'Education de l'Ontario dans le cadre de son programme Grants-in-Aid of Educational Research. Nous l'avons présentée à la réunion annuelle de l'Association Canadienne de Linguistique à l'Université du Nouveau-Brunswick, Fredericton, le 1 - 3 juin 1977. Nous tenons à remercier C. Main et S. Ituen pour leur participation à l'analyse des données franco-ontariennes et E. Beniak, C. Chaudron et F. Mougeon pour leurs commentaires critiques qui nous ont permis d'améliorer cette étude.

1. A nos données sur le français des élèves de 9ème année, nous avons ajouté des données que Lamérend et Ross (1974) ont recueillies auprès de 100 élèves en 9ème et 10ème années à l'école secondaire française de Rayside.

2. Les lettres et nombres à la fin de ces exemples indiquent la localité et le niveau scolaire de l'élève qui a prononcé l'énoncé en question (R = le canton de Rayside-Azilda, W = Welland, S = Sudbury).

3. Signalons que Hull (1956) a noté l'emploi de back dans le français parlé d'un petit garçon de Windsor. Il se peut alors que l'usage de back ne soit pas nécessairement restreint à certaines régions, mais plutôt qu'il soit plus courant dans certaines régions que dans d'autres.

4. Nos évaluations de la compétence en anglais parlé des Franco-ontariens de ces quatre localités se basent sur les résultats d'entrevues effectuées sur l'anglais des mêmes élèves. Voir Mougeon et Hébrard (1975b,c) pour plus de détails sur le rendement en anglais des élèves de Sudbury et Welland. Il nous reste à faire une analyse détaillée des données sur l'anglais parlé des élèves de Timmins et Rayside.

5. Nous pensons qu'une telle hypothèse n'est pas dénuée de fondement car Mougeon et Hébrard (1975 a) ont constaté qu'à Welland les francophones adultes n'ayant pas une bonne connaissance de l'anglais (membres de la classe ouvrière en majorité) utilisent nettement plus de mots de liaisons empruntés à l'anglais (exemples: so, anyways, oh boy, etc.) que les francophones adultes ayant une bonne connaissance de l'anglais. De même, dans une communication présentée au 12ème Congrès International des Linguistes (Vienne, 1977) A. Cartier a conclu que des Parisiens n'ayant qu'une connaissance limitée de l'anglais, montrent une volonté d'employer des traits prestigieux tels que les anglicismes en dépit de leur absence dans la langue standard. Pour ce qui est des Franco-ontariens qui sont forts en anglais, il se peut aussi que l'on ait affaire à une séparation diglossique (cf. Ferguson 1959) de l'anglais et du français, qui fait que l'interférence des deux langues est assez restreinte (voir Stewart, 1963).

6. Ainsi la tendance à délaisser les affixes pour les périphrases se manifeste en français parlé dans l'emploi du passé composé à la place du passé simple, de la construction aller + verbe à la place du futur, de l'expression être après à la place du présent, etc.

Références

Benveniste, F. 1966. Problèmes de linguistique générale I. Paris: Gallimard.

Brown, R. 1973. A First Language: The Early Stages. Cambridge, Mass.: Harvard University Press.

Brunot, F. & Bruneau, C. 1969. Précis de grammaire historique de la langue française. 5ème édition. Paris: Masson et Cie.

Canale, M., Mougeon, R. & Bélanger, M. 1977. Analogical leveling of the auxiliary ETRE in Ontarian French. Article présenté au 7ème Colloque linguistique de langues romanes tenu à l'Université Cornell, 22-24 avril. A paraître dans les actes du Colloque.

Canale, M., Mougeon, R., Bélanger, M. & Ituen, S. 1977. Aspects de l'usage de la préposition POUR en français ontarien: interférence et/ou surgénéralisation? Working Papers on Bilingualism 12: 61-78.

Canale, M., Mougeon, R. et Beniak, E. A paraître. Acquisition of some grammatical elements in English and French by monolingual and bilingual Canadian students. Dans les actes de la Conférence sur l'apprentissage et l'enseignement du français, tenu au Collège Universitaire Saint-Jean, Edmonton, Alberta, 6-11 septembre 1977.

Chaperon-Lor, D. 1974. Une minorité s'explique. Toronto: O.I.S.E.

Darmesteter, A. 1932. Traité de la formation de la langue française. Dans A. Hatzfeld et A. Darmesteter, Dictionnaire général de la langue française. Paris: Librairie Delagrave.

Elcock, W.D. 1960. The Romance Languages. Londre: Faber Ltée.

Ferguson, C.A. 1959. Diglossia. Word 15: 325-40.

Frei, H. 1971. La grammaire des fautes. Genève: Slatkine Reprints.

Grandgent, C.H. 1907. An Introduction to Vulgar Latin. Boston: McGrath-Sherrill Press.

Grégoire, A. 1947. L'apprentissage du langage II. Paris: Société d'Edition "Les Belles Lettres".

Grevisse, M. 1969. Le bon usage. Gembloux, Belgique: Duculot.

Guiraud, P. 1971. Patois et dialectes français. Paris: Presses universitaires de France.

Hooper, J.B. 1976. Word frequency in lexical diffusion and the source of morphophonological change. Dans W.M. Christie, Jr., rédacteur. Proceedings of the Second International Conference on Historical Linguistics. Amsterdam: North Holland.

Hull, A. 1956. The Franco-Canadian dialect of Windsor, Ontario: A preliminary study. Orbis: 35-60.

Juilland, A., Brodin, D. & Davidovitch, C. 1970. Frequency Dictionary of French Words. La Haye: Mouton.

Kiparsky, P. 1973. Productivity in phonology. Dans M. Kenstowitz and C. Kisseberth, rédacteurs. Issues in Phonological Theory. La Haye: Mouton.

Kuryłowicz, J. 1931. Les temps composés en roman. Prace Filologiczne 15: 448-453.

Lamérand, R. & Ross, Y. 1974. Projet F1A2: rapport intérimaire. Toronto: O.I.S.E. (polycopié).

Martinet, A. 1969. Le français sans fard. Paris: Presses universitaires de France.

Meillet, A. 1937. Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes. 8ème édition. Paris: Hachette.

Mougeon, R., Bélanger, M., Canale, M. & Ituen, S. 1977. L'usage de la préposition SUR en franco-ontarien. Montreal Working Papers in Linguistics 8. A paraître dans La Revue canadienne de Linguistique.

Mougeon, R. & Canale, M. 1977. Minority language schooling in English Canada: the case of the Franco-Ontarians. Article présenté à la réunion C.E.R.A., congrès des Sociétés Savantes, Frédéricton, Nouveau-Brunswick, 7-9 juin, 1977. Toronto: O.I.S.E. (polycopié).

Mougeon, R., Canale, M. et Bélanger, M. A paraître. Acquisition du français (formel) par les élèves des écoles de langue française en Ontario: problèmes et solutions. Dans les actes de la Conférence sur l'apprentissage et l'enseignement du français, tenu au Collège Universitaire Saint-Jean, Edmonton, Alberta, 6-11 septembre, 1977.

Mougeon, R., Canale, M. & Carroll, S. 1977. Acquisition of English prepositions by monolingual and bilingual (French/English) Ontarian students. Toronto: O.I.S.E. (polycopié). A paraître dans F. Eckman & A. Hastings, rédacteurs. Proceedings of the Sixth Annual University of Wisconsin-Milwaukee Linguistics Symposium: Language Acquisition.

Mougeon, R. & Hébrard, P. 1975a. Aspects de l'assimilation linguistique dans une communauté francophone de l'Ontario. Working Papers on Bilingualism 5. Toronto: O.I.S.E.

Mougeon, R. & Hébrard, P. 1975b. L'acquisition et la maîtrise de l'anglais parlé par les jeunes bilingues de Welland. Rapport préparé pour le Secrétariat d'Etat à Ottawa.

Mougeon, R. & Hébrard, P. 1975c. Rapport sur l'acquisition et la maîtrise de l'anglais parlé par les jeunes bilingues de Sudbury. Rapport préparé pour le Secrétariat d'Etat à Ottawa.

Nicolau, M. 1936. Remarques sur les origines des formes périphrastiques passives et actives des langues romanes. Bulletin Linguistique (Bucharest) 4:15-30.

Sankoff, G. & Thibault, P. 1977. L'alternance entre les auxiliaires AVOIR et ETRE en français parlé à Montréal. Département d'anthropologie, Université de Montréal (polycopié).

Stewart, W.A. 1963. The functional distribution of Creole and French in Haiti. Dans E.E. Woodworth, rédacteur. Linguistics and Language Study (Monograph Series on Languages and Linguistics, 15). Washington, D.C.: Georgetown University Press.

Weinreich, U. 1968. Languages in contact. 6ème édition. La Haye: Mouton.